



Séance des entraîneurs 10.08.2016

Un club rassembleur...

- A plus d'un titre !
- Au-delà des générations !
- Où chacun(e) à une place !

Ordre du jour

- **L'Introduction**
- Les Informations générales
- Les Objectifs sportifs «Saison 2016-2017»
- La Répartition des terrains
- Les Divers
- La Conclusion

Introduction

Remerciements

- Bienvenue à vous tous
- Remerciement pour votre engagement à venir
- Remerciement pour le soutien au FC
- Remerciement aux nouveaux entraîneurs
(Freddy, Mohamed, Wilfrid, Gino, Michael, Dominique,
Pasquale, Gino, Sarah, Fanny ...)

Aujourd'hui....

Le club, c'est

- Un lieu de **rencontre**
- Un lieu d'**échange**
- Un espace de **formation**
- Un espace d'**éducation** sportive

- Un terrain de **jeux**
- Un terrain de **compétition**



Aujourd'hui....



Le FC Vétroz en chiffres, c'est

- 14 membres des comités
- 26 entraîneurs
17 assistants
- 22 arbitres dont
6 - 11 mini
- 2 cantinier(e)s
- 1 restaurateur
- Plus de 278 – 300 joueurs
 - 183 joueurs foot à 11
 - 26 joueurs foot à 9
 - 42 joueurs foot à 7
 - 27 – 45 joueurs école de foot
- 5 équipes d'actifs
- 12 équipes juniors réparties
 - 4 équipes foot à 11
 - 2 équipes foot à 9
 - 4 équipes foot à 7
 - 2 équipes d'école de foot

Nos 17 équipes et nos 278 joueurs

Répartition

L'école de foot		Les juniors		Le foot féminin		Les actifs	
FC Vétroz F1	11	FC Vétroz A1	18	FC Vétroz Féminin	14	FC Vétroz 1	26
FC Vétroz G	16	FC Vétroz B1	26	FC Vétroz Féminin 2	14	FC Vétroz 2	20
		FC Vétroz C1	19	FC Vétroz C9/D9	16	FC Vétroz Seniors	30
		FC Vétroz D1	12				
		FC Vétroz D2	14				
		FC Vétroz E1	10				
		FC Vétroz E2	9				
		FC Vétroz E3	11				
		FC Vétroz E4	12				
2 équipes	27	9 équipes	131	3 équipes	44	3 équipes	76

Merci de vérifier vos contingents, coordonnées et signaler les modifications à M.-L. Jacot svp !!!

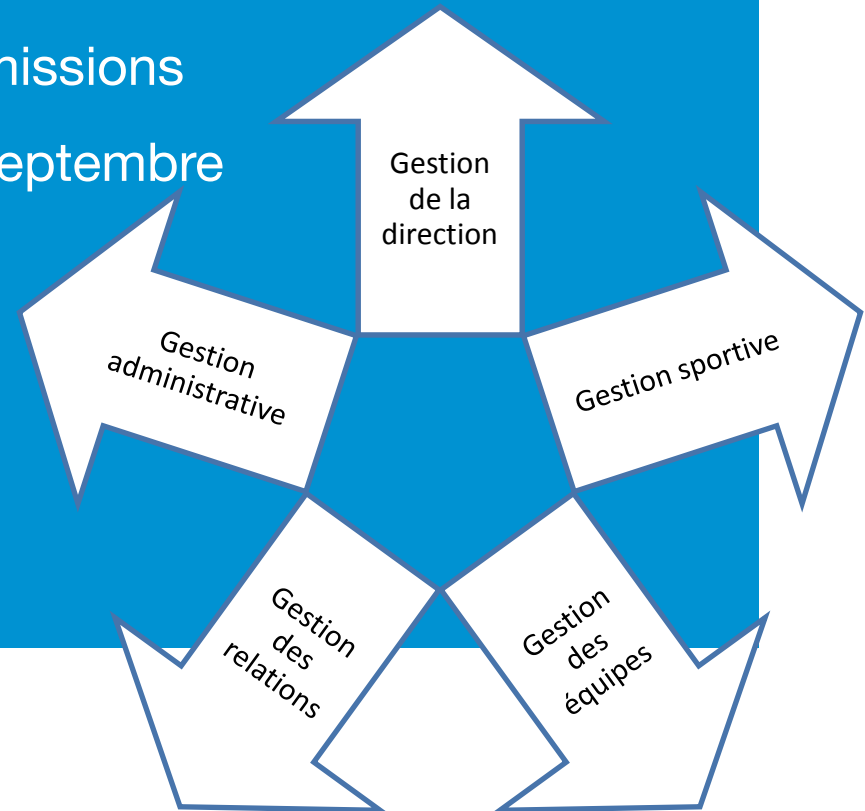
Ordre du jour

- **L'Introduction**
- **Les Informations générales**
- Les Objectifs sportifs «Saison 2016-2017»
- La Répartition des terrains
- Les Divers
- La Conclusion

Direction

Organisation du Club

- Définition de l'organisation
- Définition des comités et commissions
- Séance d'information dès mi-septembre



Direction

Organisation du Club – Changement au sein du comité

- Arrêt de Danièle Moretti, Franze Mauro et Fabrice Rapalli
- Nouvelle resp. de l'administration → K. Défayes
- Nouveau resp. du Club → S. Rard (AG 29.08.16)
- Rappel**
- Resp. Sponsoring → M. Ferretti
- Resp. football féminin → M.-L. Jacot
- Resp. football à 11 → C. Marti
- Resp. football enfant, à 9 & 7 → E. Minguely

Direction

Thèmes stratégiques

- Direction
- Information
- Communication
- Intégration
- Education
- Formation
- Evolution
- Compétition

Thèmes opérationnels

- Organisation
- Ligne de conduite
- Discipline & Rigueur
- Collaboration
- Encadrement sportif
- Potentiels
- Projets
- Evénements

Ses Valeurs & Sa mission

Ses Valeurs

- Plaisir
- Respect
- Engagement
- Fairplay
- Progrès
- Compétition

Sa Mission

- **Encourager** la pratique d'un football en ligne avec les valeurs du FC Vétroz
- **S'engager** à trouver une place pour chacune et chacun

Sa Vision & Sa Politique

Sa Vision

- **Etre** un excellent club formateur (Entraîneurs, joueurs & arbitres)
- **Fédérer** le sport pour tous au travers d'une pratique saine du football
- **Se positionner** parmi les équipes leader du championnat
- **Améliorer** l'image par le Fairplay

Sa Politique

- **Développer** l'école de foot
- **Développer** le foot féminin
- **Développer** le côté loisir
- **Développer** l'esprit de compétition
- **Jouer** un rôle social et de rencontre
- **Favoriser** des liens avec d'autres sociétés sportives

Charte / Ethique...

Pour toutes les parties prenantes...

- Ponctualité
- Présence
- Encouragements
- Fairplay
- Respect

Parties prenantes

Assemblée

Comités

Arbitres

Parents



Dirigeants

Encadrement sportif

Joueurs

Spectateurs

Le règlement intérieur

Les Articles

> *Article 1 – CONDITIONS D'ADMISSION*

- > **1-1 Le seul critère d'admission est l'acceptation de toutes les règles en vigueur dans le club et de veiller au respect de celles-ci par son enfant.**
- > **1-2 Pour cela il est indispensable non seulement d'en prendre connaissance soi-même, mais aussi de les commenter à son enfant en lui précisant les points les plus importants.**
- > **1-3 La Prévention étant toujours plus positive que la répression, le rappel du cadre fixé, évitera tous les désagréments liés aux sanctions.**

Le règlement intérieur

Les Articles

> **Article 2 – Modalités D'INSCRIPTION**

- > **2-1 Tout enfant désirant jouer au Football doit satisfaire aux conditions suivantes :**
 - Etre reconnu apte à la pratique du football
 - Avoir rendu la fiche individuelle de renseignements, et tous les documents nécessaires à l'établissement de la licence
 - Avoir réglé entièrement sa cotisation
- > **2-2 Un mois après le début de la saison, aucun joueur ne sera autorisé à participer aux entraînements et aux matchs sans avoir satisfait aux conditions ci-dessus**
- > **2-3 Aucun joueur ne sera remboursé de sa cotisation en cas d'arrêt de la pratique sportive, sauf cas de force majeure (dossier débattu par le Comité Central du Club).**

Le règlement intérieur

Les Articles

> *Article 3 – RESPECT DES HORAIRES*

- > **3-1 Tout joueur devra être présent au stade 15 à 20 minutes avant le début de la séance d'entraînement. L'accueil sera effectué par les Educateurs et les horaires d'entraînement seront communiqués en début de saison.**
- > **3-2 Lors des matchs à domicile, le joueur devra être présent à l'heure de la convocation donnée par l'entraîneur. Lors des matchs à l'extérieur, les joueurs devront être présents au stade 10 minutes avant le départ.**
- > **Au match comme aux entraînements, les parents devront s'assurer de la présence de l'éducateur et ne devront en aucun cas laisser leur enfant seul sans surveillance.**

Le règlement intérieur

Les Articles

> **Article 4 – EQUIPEMENT DES JOUEURS**

- > **4-1 A l'entraînement, chaque joueur doit posséder un sac contenant :**
 - Un short ou un survêtement
 - Un coupe vent par temps de pluie
 - Une paire de crampons moulés et une paire de baskets
 - Une paire de protège tibia
- > **4-2 Au match, chaque joueur doit se présenter avec le survêtement du Club ainsi que :**
 - Un sac de sport, Une paire de protège tibias.
 - Une serviette de douche + un savon
- > **4-3 Le jour du match, l'équipement sera fourni par le club.**

Le règlement intérieur

Les Articles

> *Article 5 – COMPORTEMENT DES JOUEURS*

- > **5-1 L'entraînement des joueurs est indispensable et obligatoire pour prétendre participer aux matchs**
- > **5-2 Les joueurs ne pouvant pas participer aux matchs (et/ou) aux entraînements sont tenus de prévenir l'entraîneur 48 heures auparavant.**
- > **5-3 Dans un but social et éducatif, les joueurs ont la possibilité d'arbitrer des rencontres dans des Catégories inférieures à leur propre catégorie.**
- > **5-4 Tout joueur évoluant sur les installations sportives (stade fermé) en dehors des horaires d'entraînement et des matchs et sans autorisation préalable sera sévèrement sanctionné (hormis le terrain Rossier)**

Le règlement intérieur

Les Articles

> **Article 5 – COMPORTEMENT DES JOUEURS**

- > **5-5 Tout joueur présentant un comportement indiscipliné, voire asocial sera soumis à une procédure disciplinaire interne, comme**
 - Insulte envers un partenaire, un adversaire, un arbitre, un dirigeant, un parent
 - Bagarres dans l'enceinte du stade ou à l'extérieur
 - Vol dans l'enceinte du stade ou à l'extérieur
 - Crachat sur un partenaire ou adversaire
 - Non respect d'un adulte
- > **5-6 Tout joueur faisant l'objet d'un carton rouge ou jaune devra s'acquitter de la somme fixée dans ce cadre et pourra faire l'objet de procédure disciplinaire interne selon la gravité et/ou récidive**

Le règlement intérieur

Les Articles

> *Article 5 – COMPORTEMENT DES JOUEURS*

- > 5-7 Il est formellement interdit d'uriner sous les douches, de chahuter, ou de lancer des objets appartenant à un partenaire sous la douche (sac de sport...maillot...chaussures de foot...serviette de douche...etc...).
- > 5-8 Les téléphones portables sont déconseillés les jours d'entraînements et matchs, ainsi que tous les objets de valeur (argent liquide, montre, baladeur, jeux vidéo...etc...).

En cas de vol le club ne pourra pas être tenu pour responsable

Tout manquement à ces règles fera automatiquement l'objet d'une procédure disciplinaire interne pouvant déboucher sur le renvoi du club pour une période déterminée ou définitive en fonction de la gravité du geste, sans remboursement de sa cotisation.

Le règlement intérieur

Lignes directrices

> **Article 6 – COMPORTEMENT DES PARENTS**

- > **6-1** Lors des entraînements et des matchs, les parents sont invités à limiter leur intervention auprès de leurs enfants afin de permettre à l'éducateur présent de gérer son équipe sereinement. Ils doivent rester en dehors des limites du terrain.
- > **6-2** Un parent qui se rendrait coupable d'un geste grave sur le terrain ou en dehors du terrain, lors d'un entraînement ou d'une rencontre officielle, devra verser au club l'équivalent du montant de l'amende infligée par la commission de discipline pour ces faits.
- > **6-3** Les parents sont priés d'assister aux réunions d'information de début de saison et de fin de saison pour les bilans de la catégorie.

La solidité du club est tributaire du nombre de ses dirigeants et de la disponibilité des parents de tous les joueurs licenciés.

Finances

Cotisation 2016 - 2017

- > Cotisation fixée à : (sous réserve de l'AG du 29.08.2016)
 - > Actifs : 160.— (130.— cotisation & 30.— abonnement loto)
 - > Junior : 130.— (100.— cotisation & 30.—abonnement loto)
 - > Football des enfants : 100.— (70.— cotisation & 30.—abonnement loto)

 - > Participation financière
 - > 20.—pour un projet / événement

 - >

Chaque joueur actif	apporte 180.—
Chaque joueur junior	apporte 150.—
Chaque joueur catégorie G & F	apporte 120.—
- }

Cotisation à encaisser pour le 15 septembre 2016

Sponsoring

Saison 2016 - 2017

- La recherche de sponsors est l'affaire de toutes et tous
- La gestion et la coordination est de la responsabilité de Marcello
- Training du FC (sac ?)
 - Recherche des sponsorings par toutes & tous jusqu'au 10 septembre 2016
 - Communication et gestion centralisée chez Marcello Ferretti
 - Décision par le comité central la mi-septembre

Organisation

La Planification

- La planification est du ressort de la commission prévue à cet effet
- Tout élément susceptible de la modifier doit être annoncé
- La planification est revue une fois par mois, plus si besoin
- Elle touche le championnat, le plan d'occupation des infrastructures, la planification des événements, ...
- Elle informe toutes les parties prenantes (cantine, cuisine, resp. organisation, partenaires, ...)

Aucun match n'est déplacé sans motif valable et l'aval de Pierrot...

Pensez à l'impact sur notre cantine !!!

Organisation

Infrastructure

Scooter & Vélo reste en dehors du stade
Trottinette autorisée au sein du stade

> Accès et parc véhicules

- > Les véhicules des utilisateurs et publics sont à stationner sur le grand parking situé au Nord de l'école des Plantys.
A cet effet, nous vous prions d'informer vos partenaires / invités de suivre les panneaux indicateurs en place sur la route cantonale.

En complément, une signalisation sera également mise en place par le Service de police, à l'intersection Route du State / Avenue de la Gare.

- > Exceptionnellement, et en cas de manifestation annoncée au préalable et avec accord de la Municipalité, les cours d'école peuvent être mises à disposition par le Service de police.
- > Le Service de police rappelle l'interdiction de stationner sur le trottoir et sur l'espace Ecopoint (lors de constatation à annoncer au micro).

A cet effet, la Municipalité va planifier la mise en place d'un système de potelet ou de chaîne le long du trottoir, afin de créer un obstacle au stationnement illicite.

L'Organisation

Infrastructure

- Terrain synthétique (Utilisation par le FC)
 - Les consignes d'utilisation sont rappelées afin d'assurer au mieux la pérennité de l'installation : pas de chewing-gum, pas de nourriture, pas de cigarette, pas de terre sous les chaussures, uniquement des crampons multi, etc.
 - Refermer tous les soirs les goals rétractables, afin de permettre l'entretien.
 - Ranger tous les soirs les goals mobiles, afin de permettre l'entretien.
 - Arroser le terrain avant chaque utilisation. L'humidité diminue le nombre de brûlure en cas de chute, et l'usure est moindre lorsque le terrain est humide. (Cycle de 12 minutes programmés automatiquement)
 - A cet effet, la Municipalité va étudier la possibilité d'activation de l'arrosage avec les clés électroniques.
 - Pas d'utilisation du terrain s'il est recouvert de neige.

L'Organisation

Infrastructure

- Terrain synthétique (Utilisation par les écoles)
 - L'ouverture / fermeture des goals rétractables par des adultes uniquement.
 - Pas de nourriture.
 - Uniquement utilisation de jeux de ballon.
 - Contrôle fait par les enseignants surveillants.

- Terrain naturel (Utilisation par tous)
 - Ranger tous les soirs les goals mobiles, afin de permettre l'entretien.

(A faire obligatoirement par les entraîneurs de la dernière équipe du soir)

L'Organisation

Infrastructure

> Lancer du disque

- > Des caissons de rangement ont été créés pour y ranger le filet après utilisation. La tentation de hamac devrait disparaître.
- > Un coup de balai sera donné lors de l'entretien sur l'espace de lancer.

> Toilettes

- > Il est rappelé d'utiliser uniquement les toilettes des vestiaires (FC ou écoles) et cantine, et non les thuyas / treillis comme urinoir.

A cet effet, et d'entente avec les présents, la Municipalité propose l'ouverture du w-c de la cantine à tout le monde (une simple serrure loquet sera posée).

L'Organisation

Infrastructure

> Coordination FC – CA

- > Le FC et le CA se coordonnent pour l'utilisation du terrain Sud.
- > En principe et selon discussion, utilisation possible par le CA jusqu'à 18h00 du lundi au jeudi, et jusqu'à 19h30 le vendredi.

(Attention le mercredi – voir avec Pierrot car dès 17:00 entraînement des F, E2, E3 et E4 → il est nécessaire d'avoir la moitié du terrain avec les CA)

L'Organisation

Infrastructure

> Administration communale

- > Toute constatation de dommage ou problème technique doit être signalé à l'administration communale de Vétroz.
- > Le service de conciergerie sera effectué par les concierges de l'école du mardi au vendredi (= périodes d'entraînement du FC), et le week-end yc. le lundi par les utilisateurs du stade (= période de match du FC).
- > La propreté des vestiaires est impérative et est sous la responsabilité des entraîneurs du FC, même pour l'équipe adverse

L'Organisation

Infrastructure

- Equipement & Matériel
 - Objectif 2016-2017 : Mise à disposition de matériels adaptés
 - Liste des besoins à Robert d'ici fin août
 - Décision au comité central à mi-septembre

- Local matériel & les casiers (Robert)
 - Local en ordre (affaire de tous)
 - Contrôle à chaque fin de match que l'équipement soit complet
 - Fermeture à clé du local tous les soirs et de l'accès au terrain

Ordre du jour

- **L'Introduction**
- **Les Informations générales**
- **Les Objectifs sportifs «Saison 2016-2017»**
- La Répartition des terrains
- Les Divers
- La Conclusion

Encadrement sportif (Gestion sportive)

Objectifs généraux

- Collaboration pour le FC Vétroz
- Collaboration entre les équipes & joueurs
- Collaboration avec la 1^{ère} équipe
- Se mettre à disposition des enfants, joueurs et pas l'inverse
- Formation de joueurs à potentiel (E → D → C → B → A → 1^{ère}) - (technique, tactique, collective, individuelle, ...)
- L'expérience au lieu du résultat
- Plaisir de jouer, Goût pour la compétition

Objectifs d'ici 2020

> Féminin

- > 1^{ère} équipe **installée** en 3^{ème} ligue

Objectifs 2016 – 2017

> Féminin

- > 1^{ère} équipe vise le haut du classement de 4^{ème} ligue / Promotion 3^{ème} ligue
- > 2^{ème} équipe : année de formation & transition (équipe venant de C 3^{ème} degré)

Objectifs d'ici 2020

> Actifs

- > 1ère **installée** en 2^{ème} ligue
- > 2^{ème} **promue** en 3^{ème} ligue
- > Senior – plaisir

Objectifs 2016 – 2017

> Actifs

- > 1ère promue en 2^{ème} ligue ou Leader de 3^{ème} ligue
- > 2^{ème} équipe - 6 premiers
- > Senior - plaisir

Objectifs d'ici 2020

- Junior - Formation
 - 1 équipe en A/B/C en inter

- Junior – Pré formation
 - 1 filière Talent D / C

- Football des enfants
 - Espace de jeux, de formation et d'éducation sportive reconnue au sein du village

Objectifs 2016 – 2017

- Junior - Formation
 - Equipe A/B – maintien 1^{er} degré
 - Equipe C– maintien en C promo

- Junior - Pré formation
 - 1 filière Talent en D

- Football des enfants
 - Plaisir de jeux, goût au football

Catégorie de jeux - La Gestion d'équipe

Lignes directrices

- Est faite de manière professionnelle, en respectant l'éthique et les directives
- Prépare les entraînements et championnats de manière adéquate
- Fait respecter les règlements intérieurs, les infrastructures, matériels et équipements mis à disposition
- Remonte systématiquement
 - les problèmes d'encadrement et de formation à la commission sportive
 - les problèmes de championnat, d'entraînement à la commission junior
 - les problèmes disciplinaires à la commission disciplinaire

Ordre du jour

- > **L'Introduction**
- > **Les Informations générales**
- > **Les Objectifs sportifs «Saison 2016-2017»**
- > **La Répartition des terrains**
- > Les Divers
- > La Conclusion

Planification de l'occupation des terrains

- 3 terrains d'entraînements
- A préserver selon votre bon sens et selon indication fournie par le cantinier en cas de doute
- A préserver jets, grillage, filets de buts lors de la pose des buts
- Rappel : rangement de matériel tous les soirs (terrain, local)
- Planification gérée et distribuée par Pierrot

Ordre du jour

- > **L'Introduction**
- > **Les Informations générales**
- > **Les Objectifs sportifs «Saison 2016-2017»**
- > **La Répartition des terrains**
- > **Les Divers**
- > La Conclusion

Les projets et les événements

Lignes directrices

- Sont communiquées pour décision au comité central
- Sont planifiées et coordonnées
- Font l'objet de suivis réguliers
- Sont traitées en terme d'avancement en comité central
- Seront soutenus par les personnes actives au FC Vétroz



La suite...

Dans l'immédiat...

nos préoccupations actuelles

Préoccupations actuelles

- Direction
 - La préparation de l'AG d'août 2016
 - La mise en place des comités commissions
 - La mise en place de l'organisation et du fonctionnement
 - Le règlement intérieur, les directives
- Administration
 - La mise en place de l'administration
 - La répartition des travaux
- Finances
 - La clôture des comptes
 - La préparation du nouveau budget
 - L'encaissement des cotisations 2016-17

Préoccupations actuelles

- Sponsoring
 - Renouvellement des sponsors
 - Facturation à venir
- Organisation
 - La planification des terrains pour la nouvelle saison
 - L'analyse en besoin pour la cantine et la cuisine
- Encadrement Sportif
 - Formation des équipes
 - Mise en place la ligne « Joueurs à Potentiel »

La saison 2016 - 2017

Préoccupations actuelles

> Les Catégories de jeux

- > Préparation au championnat à venir
- > Formation des équipes
- > Réunion de parents
 - Information sur le club FC Vétroz
 - Information sur le règlement intérieur
 - Lecture des directives aux parents et joueurs
 - Information sur l'équipe, déroulement de la saison, objectifs et attentes de l'entraîneur
 - Photos d'équipe (appeler M.-L. Jacot ou Pierrot Maret)
 - Prise des tailles pour le training
 - Cotisation à encaisser pour ??

Les Projets

- Direction
 - Organisation & Structure
 - Révision des statuts
- Administration
 - Reprise des activités et mise en place de l'administration
 - Plan de communication
- Finances
 - Etablissement des règles d'indemnités du club et J&S
- Sponsoring
 - Rédaction et publication du dossier de sponsoring
 - Training FC Vétroz (sac?)

Les Projets

- Organisation
 - Réfection terrain naturel
 - Inventaire et locaux matériel, plan de renouvellement
 - Système de location terrain synthétique
- Encadrement sportif
 - Uniformisation des programmes de formation
 - Entraînement pour gardien
 - Mise en place de la gestion de «Potentiels»
 - Programme de collaboration entre société sportive / autre club

La saison 2016 - 2017

Les Events

> 2016

- > Ouverture du nouveau championnat fille → le 27 août 2016
- > Assemblée générale → le 29 août 2016
- > Journée découverte des gardiennes → le 14 septembre 2016, 14:00
- > Inauguration Terrain → date à définir
- > Loto duFC → le 20 novembre 2016

> 2017

- > Tournoi féminin en salle → les 14 & 15 janvier 2017
- > Camp poly sportif 2017 → les 17, 18 & 19 avril 2017
- > Événement : Kids Festival 2017 → le 21 mai 2017

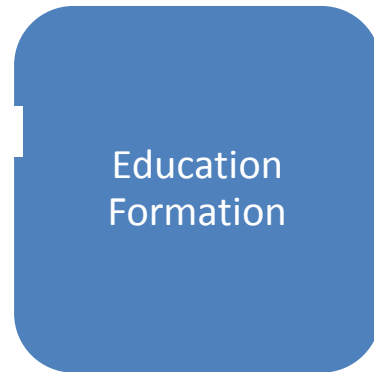
Ordre du jour

- **L'Introduction**
- **Les Informations générales**
- **Les Objectifs sportifs «Saison 2016-2017»**
- **La Répartition des terrains**
- **Les Divers**
- **La Conclusion**

Conclusion

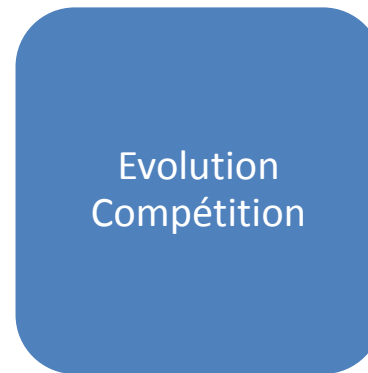
Le Quadrant sportif.... du FC Vétroz

Le FC Vétroz est un grand Club formateur d'entraîneurs, de joueurs, d'arbitres, ...



Le FC Vétroz offre une place pour chaque joueur de toutes les classes d'âge

Le FC Vétroz est d'abord un lieu de rencontres et d'échanges d'infos



Le FC Vétroz se fonde sur l'évolution, la compétition et les défis